



Genève, le 14 septembre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Une nouvelle promenade urbaine au cœur de la Genève internationale

Près de 4 kilomètres d'itinéraires piétons sont mis à la disposition de la population au cœur de la Genève internationale, pour parcourir ce secteur emblématique de la rive droite qui fait face au Mont-Blanc et surplombe le Léman. Le canton a investi 3,08 millions de francs sur les parcelles lui appartenant et a versé 410 000 francs en subventions d'investissement aux communes de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex pour les aménagements de leurs espaces publics. Ces nouveaux aménagements font la part belle à la mobilité douce, à l'arborisation et à la nature en ville, dans un secteur en pleine mutation accueillant la majorité des organisations internationales et de magnifiques domaines historiques.

Deux derniers tronçons achevés

Ces deux nouveaux itinéraires s'inscrivent dans le cadre du projet d'agglomération deuxième génération et ont été identifiés dans le plan directeur de quartier (PDQ) du Jardin des Nations comme itinéraires complémentaires aux axes de mobilités plus fonctionnels et dans l'idée de renforcer les mobilités douces dans ce secteur.

Ces promenades transitent au sein des anciens grands domaines et relient de grandes organisations internationales et équipements publics du secteur. Elles complètent parfaitement les voies de mobilité douce plus directes et fonctionnelles prévues à terme sur la route de Ferney, en lien avec l'extension de la ligne de tram 15.

Ce sont plus particulièrement la promenade de la Paix et le cours des Nobel, soit 700 mètres linéaires, qui ont été inaugurés ce jour par M. Nicolas Walder, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, M. Laurent Jimaja, conseiller administratif du Grand-Saconnex, et Mme Manuelle Perrenoud, conseillère administrative de Pregny-Chambésy.

La promenade de la Paix part du bord du lac et gagne le domaine du Château Pictet sur la commune du Grand-Saconnex. Le cours des Nobel relie, quant à lui, la promenade de la Paix depuis le centre œcuménique jusqu'au chemin de la Riole, pour rejoindre le chemin des Crêts à Pregny-Chambésy.

La promenade de la Paix est entièrement piétonne, tandis que le cours des Nobel assure un itinéraire cycles et piétons.

Cinq tronçons au total

Aujourd'hui, ce sont cinq secteurs qui ont été aménagés, représentant plus de 1,7 kilomètre

de promenades réalisé dans le cadre d'une mesure du projet d'agglomération, auxquels s'ajoutent d'autres tronçons aménagés par des partenaires privés. L'ensemble forme près de 3,8 kilomètres d'itinéraires de mobilité active.

- 245 mètres linéaires pour le Domaine Rigot, propriété du canton, réalisations en 2021 et 2025
- 560 mètres linéaires pour le Domaine du Grand-Morillon, propriété du canton, en 2022
- 270 mètres linéaires pour la campagne de Mont-Riant, propriété du canton, en 2023
- 270 mètres linéaires pour le chemin de la Rirole, propriété des communes de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex, en 2025
- 312 mètres linéaires pour le parc du Château Pictet, propriété de la commune du Grand-Saconnex, en 2026.

Développements arborisés favorables à la nature

Ces promenades ne se résument pas à des itinéraires de mobilité. Elles portent une attention particulière aux enjeux écologiques, avec une volonté ferme de renforcer la présence du vivant tout au long du parcours. Cela se traduit notamment par la plantation de plus de 200 arbres, dont des fruitiers, la création de prairies qualitatives et la préservation du patrimoine arboré existant, avec pour exemple la création de deux passerelles sur le secteur de Mont-Riant.

Des espaces plus emblématiques viennent compléter ces aménagements, comme un biotope de plus de 1000 m² aménagé sur le domaine de Rigot. A la fois évocateur de l'histoire du site, qui accueillait autrefois un bassin, et aussi fonctionnel, cet espace humide permet de récupérer les eaux de ruissellement du domaine ainsi que les eaux claires des bâtiments. Il constitue également un véritable refuge pour la biodiversité en milieu urbain. Enfin, à proximité de la promenade sur le domaine Rigot, un potager collectif de 400 m² vient également renforcer cette présence du vivant et offrir un espace de production, de partage et de sensibilisation.

Ces aménagements participent ainsi à une approche intégrée du paysage, attentive à l'eau, aux sols, à la végétation et à la biodiversité.

- Télécharger les images de la promenade

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Tiphaine Bussy, cheffe de projet, direction arbres et renaturation urbaine, office cantonal de l'agriculture et de la nature, DT, T. +41 76 414 32 21.*
- *M. Florent Agat, chef de projet, direction du développement urbain, office de l'urbanisme, DT, T. +41 22 546 73 37.*